Déclaration de l'UNSA Éducation

CTSD de l'Ardèche du 07 avril 2014

Le nouveau gouvernement est désormais connu. Un nouveau ministre arrive rue de Grenelle. Sa feuille de route s'inscrit dans la priorité à l'Education affirmée le 31 mars par le Président de la République.

Pour l'Unsa Education, cet engagement doit se concrétiser par la poursuite des réformes indispensables à notre système éducatif et le maintien des 60.000 emplois promis lors de la campagne de 2012.

Au-delà de la loi d'orientation qui fixe l'horizon de l'action ministérielle, de multiples chantiers ont été ouverts et doivent impérativement aboutir. Étroitement liés à la Refondation, ils déclinent aussi bien des mesures éducatives et pédagogiques que de nécessaires évolutions des conditions de travail et de rémunérations des personnels.

La définition du socle commun et sa déclinaison dans les futurs programmes seront des indicateurs majeurs de la volonté de réformer l'Ecole de la République dans le sens de plus de justice sociale. Faute de quoi, l'habituel ripolinage tentera, une fois de plus, de faire illusion.

Simultanément, le temps des personnels doit s'imposer. Pour l'Unsa Education, confiance, reconnaissance, respect et autonomie pédagogique doivent être au rendez-vous sur le terrain. L'ensemble des discussions entamées sur les missions et les conditions de travail doivent maintenant se concrétiser. Ce sont l'engagement et les attentes des 800 000 enseignants et CPE qui doivent être reconnus.

Dans un gouvernement annoncé « de combat », notre nouveau ministre va devoir conjuguer dialogue social et courage politique, pour garder le cap d'une ambition éducative juste pour les élèves comme pour les personnels.

Pour ce qui est de notre département, en mars et septembre dernier, l'Unsa Education dans cette instance, faisait le vœu que plus de moyens soient attribués à l'Ardèche afin de concrétiser, de rendre visible l'effort national en direction de l'Education. Après 7 postes en 2013, seulement 1 poste est à ouvrir cette année. L'Unsa Education de l'Ardèche a bien conscience des besoins criants des autres départements de l'Académie. Cependant, il y aurait tout de même un risque à ce que d'ici la fin du quinquennat, la refondation de l'Ecole en Ardèche ne se manifeste pas aussi par une reconstruction des Rased, une progression dans la scolarisation des moins de 3 ans, l'implantation plus significative des « maitres surnuméraires ». Pour couvrir tous ces champs de modernisation de nos écoles départementales, il faudra tout de même passer par des dotations 1er degré plus importantes dans les années à venir. Des dotations qui, dans les esprits et dans les classes, pourraient aussi dissiper deux sombres années, 2011 et 2012, avec 16, 19 puis finalement 9 fermetures.